

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 62 (1917)
Heft: 4

Artikel: L'instruction de l'infanterie en vue du combat [fin]
Autor: Loriol, G. de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-339934>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'instruction de l'infanterie en vue du combat.

(Fin.)

L'instruction.

Un principe doit être à la base de notre méthode d'instruction : il faut exercer et non manœuvrer.

Exercer c'est *répéter* un mouvement, une évolution, un déploiement, jusqu'à ce qu'ils soient bien exécutés. Manœuvrer, c'est appliquer ce qui a été exercé.

Or, si nous avons reconnu la nécessité d'exercer le soldat (il ne viendrait à personne l'idée de le faire manœuvrer avant de lui avoir appris par l'exercice la charge ou le maniement du fusil), par contre nous exerçons assez peu la section, et pas dans tous les domaines, et nous n'exerçons presque jamais la compagnie.

Nos soi-disant « exercices de compagnie » consistent généralement à donner une supposition, puis à partir avec un service de sûreté, enfin à exécuter un déploiement ou un combat. Suit une critique, qui pour juste qu'elle soit n'apprend pas aux chefs et aux hommes à corriger les fautes commises.

Si notre infanterie semble parfois lourde et peu manœuvrière, je crois bien qu'il faut l'attribuer au fait que nous exerçons trop peu les unités.

Chaque situation qui se présente dans la manœuvre exige de longues explications, parfois une réunion des sous-ordres ; puis ceux-ci ne sont pas habitués à juger d'un coup d'œil les fronts, l'espace nécessaire au déploiement ; ou bien le mécanisme de liaison prévu par le Règlement d'exercice ne fonctionne pas automatiquement ; autant de causes qui retardent l'exécution.

Ce qu'il faut, ce sont de courts épisodes (fractionnement, déploiement, phase du combat, etc.), dont on répète l'exécution jusqu'à ce que la machine fonctionne bien et vite.

Prenons maintenant successivement le soldat, le groupe, la section et la compagnie et fixons quelques exercices à leur faire faire.

1. *L'instruction individuelle.*

Nous avons vu le rôle considérable que joue, dans la défense comme dans l'attaque, la valeur individuelle du soldat. C'est d'elle que dépend en grande partie le résultat du combat.

L'instruction et l'éducation que nous lui donnerons auront donc pour but de le mettre à la hauteur de sa mission.

L'éducation : ce sera le récit fait et commenté par le capitaine des exploits de quelques hommes isolés, adroits à manier leurs armes, habiles à utiliser le terrain, énergiques et audacieux.

Ce sera aussi l'exercice qui suivra, et pour l'exécution duquel on exigera tout l'entrain, toute la vigueur dont l'homme est capable.

L'instruction et l'éducation marcheront donc de pair.

Voici quelques exemples d'exercices :

a) Utilisation du terrain et de l'outil de pionniers pour progresser.

L'officier prend un groupe. Il place le sous-officier sur une position à 300 ou 400 mètres en avant, l'arme chargée.

Il ordonne ensuite successivement à chaque homme du groupe de gagner quelque abri situé plus en avant. Pour progresser, et suivant le terrain, l'homme devra tantôt ramper, tantôt faire un bond, tantôt se glisser de couvert en couvert : le sous-officier tire dès qu'il l'aperçoit : l'officier fait alors refaire. Une autre fois l'exercice exigera la construction d'un élément de boyau pour faire communiquer deux cheminements couverts.

b) Usage de l'arme à courte distance pour appuyer la progression.

Le chef de groupe se place derrière un mur, une haie, un parapet, à 50 mètres de distance. L'officier fait avancer successivement les hommes au pas ordinaire, puis au pas gymnas-

tique, contre la position. Le sous-officier se montrant et couchant en joue le soldat qui avance, ce dernier doit tirer avant lui.

Le tir à balles du reste comportera un exercice analogue : feu à courte distance contre un but mobile (apparaissant quelques secondes).

c) Escrime à la baïonnette.

Le poids de notre fusil muni de sa baïonnette est considérable : l'escrime demande donc à l'homme un effort très grand : ce n'est point une raison pour y renoncer ou pour la faire mollement, il faut au contraire de fréquentes séances, de façon à entraîner notre soldat. Il faut surtout que chacun soit bien persuadé que l'escrime n'a aucune valeur si on n'y met pas toutes ses forces, et toute son agilité. Par contre il faut tenir compte de l'effort qu'elle exige lorsqu'elle est bien faite. Quiconque a pratiqué les armes, sabre ou fleuret, sait combien un assaut de cinq ou dix minutes est épuisant. Il faut donc en tenir compte dans l'organisation des exercices.

Une progression rationnelle me semble être :

1° La connaissance des mouvements.

2° L'escrime au mannequin (sac bourré de paille), ou botte de paille, qu'on suspend à une branche au moyen d'une corde), et que l'homme doit prendre comme but).

3° L'escrime en marche, c'est-à-dire faire dix, vingt ou trente pas au pas gymnastique et attaquer le mannequin.

4° Course d'obstacle avec escrime au mannequin ; attaquer ce dernier après un saut par exemple.

d) Jet de la grenade.

Les instructions sur l'emploi des grenades à main émises par notre état-major et distribuées aux commandants d'unités, nous fournissent les indications nécessaires pour l'organisation des exercices.

2. *L'instruction du groupe.*

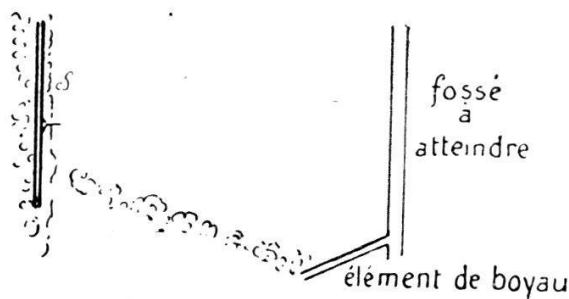
Jusqu'à présent on s'est borné à exercer l'assouplissement du groupe, ou à donner quelques tâches de conduite du feu.

Il semble qu'on pourrait introduire quelque variété dans l'instruction en s'inspirant d'exemples tirés de l'histoire de la guerre actuelle.

Exemples :

1° Le groupe, groupe de grenadiers doit préparer l'attaque. Protégé par le feu du reste de la section (supposée) il rampe jusqu'à distance de jet de grenade et accable l'ennemi à coups de grenades.

2° Le groupe appartient à une deuxième vague, qui doit suivre bientôt la première vague. Cette dernière a reçu du feu d'artillerie. Pour éviter ce feu la seconde vague envoie le groupe compléter un cheminement couvert en creusant un élément de boyau.



3° Pendant son mouvement en avant, la section ou la compagnie (sup.) a reçu un feu meurtrier d'une mitrailleuse qui se démasque chaque fois qu'une subdivision avance. La position de cette mitrailleuse étant repérée, le *groupe* reçoit la tâche de se glisser en avant dans un cheminement couvert à l'aile de la section (ou de la compagnie) et de s'établir de façon à ouvrir le feu au moment où la section avançant, la mitrailleuse ennemie se démasquera de nouveau.

4° Le groupe va être entouré par l'ennemi, sur la crête qu'il occupait (comme poste de sous-officier, par exemple). Pour donner le temps à la compagnie d'intervenir, il se retire dans une position à contre-pente mais permettant la défensive sur tous les fronts (mur autour d'un jardin, etc.) ; organisation rapide de la position, conduite du feu.

5° De nombreux récits montrent le succès inouï que peut avoir le feu de très petits groupes, qui ont pu se glisser en avant dans un terrain accidenté ou montagneux et tirer sur le flanc ou dans le dos des lignes ennemies. La configuration de notre terrain nous permettra souvent d'exercer nos chefs de groupe dans ce sens.

L'organisation de ces exercices exige naturellement une reconnaissance minutieuse du terrain. Il est clair aussi qu'ils doivent être dirigés par un officier qualifié, plein d'entrain, qui n'hésite pas à se mettre à la tête du groupe et à le commander pour montrer au sous-officier comment il faut procéder ; il ne s'agit point de manœuvrer et de critiquer, mais d'exercer !

3. *L'instruction de la section.*

Elle sera faite d'après le même principe : pas de manœuvre avant que la section soit exercée.

Une progression normale de l'enseignement me paraît être :

1° L'assouplissement (R. ex § 124 dernier alinéa). L'assouplissement doit être exercé jusqu'à ce qu'en quelques secondes chacun soit à sa place dans la ligne de tirailleurs. Je ne crois pas qu'on attache en général à cette condition l'importance qu'elle mérite.

2° L'utilisation du terrain pour progresser ; les mouvements de la section.

Amener une ligne de feu dense et puissante à distance d'assaut, telle est la tâche du chef de section.

Avec l'effet du feu d'infanterie et d'artillerie, qui dépasse toute prévision il n'y arrivera que s'il sait à tout instant adapter sa formation et son procédé de progression aux circonstances et au terrain ; sans quoi sa section fondra sous l'effet du feu.

Je crois que nous avons beaucoup à apprendre sous ce rapport. Qui n'a été frappé, en assistant à une manœuvre, de la façon naïve ou inconsciente avec laquelle nous exposons les hommes au feu pendant la progression. Il semble parfois qu'aucune étude du terrain, aucune réflexion n'ait présidé à l'organisation des mouvements. Cette négligence provient sans doute d'abord du fait qu'on est toujours pressé dans la manœuvre ; on veut faire vite et on rejette des procédés qui exigent naturellement un certain temps ; mais elle provient aussi certainement du manque d'exercice dans la section. Le chef de section sait bien ce que c'est que l'infiltration, mais il sait surtout que cela prend du temps, il craint qu'il ne faille des explications laborieuses, qu'il ne doive intervenir et corriger.

Il en serait tout autrement si la section était *exercée* à faire le mouvement, c'est-à-dire si on avait répété ce dernier jusqu'à

ce qu'il dure un minimum de temps. Le chef de section l'ordonnerait alors avec autant de confiance et au même titre qu'il commande une conversion ou un manèment.

Bien entendu les meilleures dispositions ne serviront à rien si la troupe ne sait les exécuter ; d'où la nécessité du dressage individuel indiqué ci-dessus (instruction individuelle).

On exercera donc la section :

A faire des bonds rapides et courts (passage d'une zone étroite prise sous feu).

A avancer rapidement par hommes isolés (progression en terrain découvert).

A progresser par infiltration dans un cheminement unique pour gagner une position plus avancée.

A utiliser l'outil de pionniers pour compléter un cheminement, à ramper, etc.

L'exercice aura atteint son but lorsque le chef de section aura le sentiment qu'il a obtenu la rapidité d'exécution voulue.

3° La conduite du feu.

La guerre actuelle a montré l'importance du tir de précision à courte distance. Ce sujet appartient tout d'abord à l'instruction individuelle, comme nous l'avons vu. Cependant, il est clair que l'instruction de la conduite du feu dans la section doit aussi tenir compte de ce fait. Le chef de section surveillera tout spécialement l'organisation dans la position de feu qui doit permettre le tir de précision (usage de l'outil pour construire rapidement un appui, emploi du sac de terre, etc.), la répartition du feu par les groupes et les hommes, etc.

Il sera avantageux d'exercer à double action et à courte distance ; une section dans la défensive derrière un parapet, chaque tirailleur surveillant son secteur et tirant lorsque son ennemi lui offre un but, une section dans l'offensive.

4° L'assaut.

Il faudra d'abord exercer la marche en ligne sur un rang au pas, puis au pas gymnastique jusqu'à ce qu'on obtienne l'alignement.

D'autre part, le commandement de compagnie aura eu soin de faire organiser ou plutôt de faire représenter une tranchée avec son obstacle. Pour cela il n'est nul besoin de grands tra-

vaux ; on élargira ou on complétera quelque fossé, et on représentera l'obstacle au moyen de deux ou trois rangées de piquets reliés par du fil de fer ordinaire.

Des sections s'exerceront là à tour de rôle : à atteindre l'obstacle après une marche de 50, puis de 100 ou 150 mètres au pas ou au pas gymnastique, tout en conservant l'alignement, à utiliser, avec des cartouches à blanc ou sans cartouches, l'appareil à couper le fil de fer, à traverser l'obstacle, à se reformer de l'autre côté et à ouvrir le feu, enfin à appliquer les enseignements de l'école du soldat pour exécuter l'assaut individuel (marche sous la protection du fusil, attaque à la baïonnette).

Ces exercices n'ont naturellement aucune valeur si l'homme n'y met pas toute sa vigueur et tout son entrain. L'escrime à la baïonnette qui termine l'assaut notamment ne doit pas être un vague simulacre, mais exiger toutes les forces du soldat. On fera donc bien de marquer l'ennemi au moyen des mannequins employés dans l'instruction individuelle.

Il sera bon du reste de varier le terrain de l'assaut ; ce dernier n'a pas la même physionomie dans un bois par exemple que sur une plaine découverte.

Le chef de section exercera donc sa troupe à avancer en silence sous bois, à former rapidement la ligne un peu avant d'être en vue de la position, puis à bondir dans la position de feu, à ouvrir le feu, à passer à l'assaut.

5° Dans la défensive, il sera avantageux d'exercer la section à se démasquer brusquement pour ouvrir un feu flanquant (par exemple dans un saillant).

Enfin, le travail de nuit doit faire l'objet d'exercices assez fréquents tels que : se rapprocher pendant les dernières heures de la nuit de la position ennemie, organiser une position de feu à distance d'assaut, etc.

4. *L'instruction de la compagnie.*

Pour avoir le temps d'exercer, c'est-à-dire de répéter le mouvement jusqu'à ce qu'il soit exécuté avec l'énergie et la rapidité voulues, il faut prendre de petits épisodes de combat, ou de courtes phases.

On ne peut naturellement avoir la prétention d'exercer toutes les situations dans lesquelles une compagnie peut se

trouver ; d'autre part, prendre au hasard quelques épisodes en se laissant inspirer uniquement par le terrain, c'est s'exposer à être très incomplet. Il faut donc bien se faire un programme, puis choisir le terrain d'après ce qu'on veut exercer ; le procédé inverse d'adapter les exercices au terrain, c'est livrer l'instruction au hasard.

Le commandant de compagnie aura donc :

D'abord à établir un programme fixant le but de l'instruction, puis à reconnaître et à choisir le terrain, enfin à organiser les exercices, c'est-à-dire à mettre la compagnie dans la situation initiale, à donner la supposition et la tâche, et à figurer l'ennemi.

On peut naturellement se baser sur toutes sortes de considérations pour établir un programme. Si on tient compte des différentes activités de la troupe et des chefs au combat, on peut se proposer la progression suivante :

I. L'assouplissement de la compagnie (§ 176 du R. ex.) soit une succession de fractionnements ou de déploiements ayant pour buts :

a) D'habituer les chefs de sections et la troupe aux fronts et aux profondeurs, ce qui est indispensable si l'on veut que la compagnie puisse faire face rapidement à une situation quelconque ;

b) D'exercer le mécanisme de liaison (R. ex. 179 et 180) à fonctionner automatiquement ;

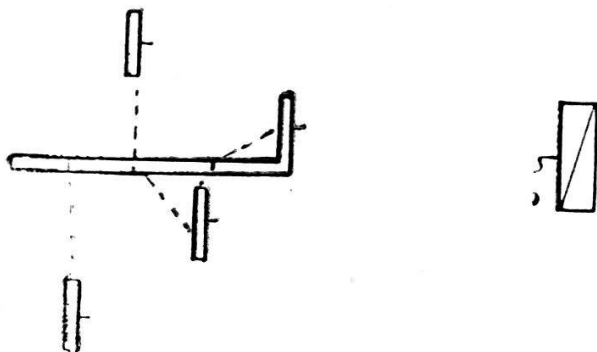
c) D'habituer le commandant de compagnie à formuler un ordre clair et bref sans arrêter le mouvement et sans réunir les sous-ordres.

Voici, à titre d'exemple, quelques exercices dans le sens indiqué ci-dessus :

Ex. 1. But de l'exercice : mise en ligne rapide de tous les fusils dans le passage de la colonne de marche au front.

Supposition : la compagnie d'avant-garde attaquée par la cavalerie.

Situation initiale et exécution.

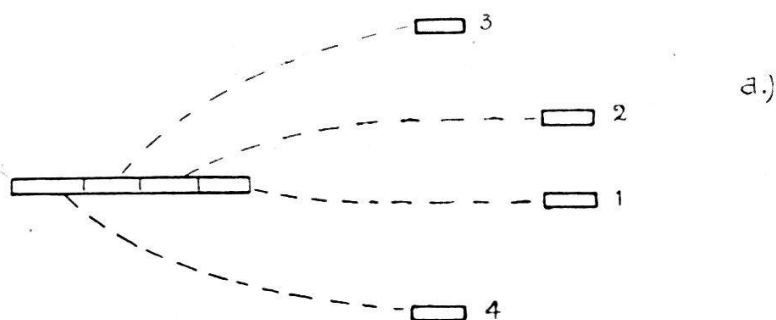


Le commandant de compagnie se porte rapidement à chaque section pour la placer et lui faire ouvrir le feu (R. ex. 401-402).

Ex. 2. But de l'exercice : Fractionnement de la colonne de marche avec de grands intervalles et sur deux échelons, puis déploiement sur un flanc.

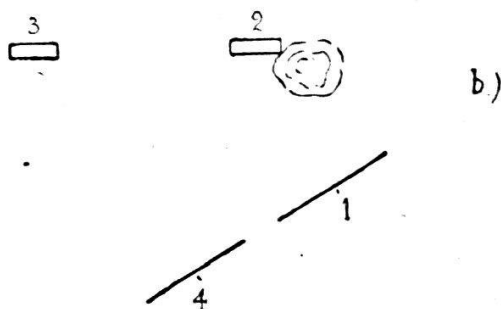
Supposition : la compagnie avant-garde entrant en contact avec l'ennemi pousse en avant sur un large front pour éclaircir la situation (R. ex. 312 et 313).

Situation initiale et exécution.



Chaque section reçoit un objectif (point important dans l'avant-terrain).

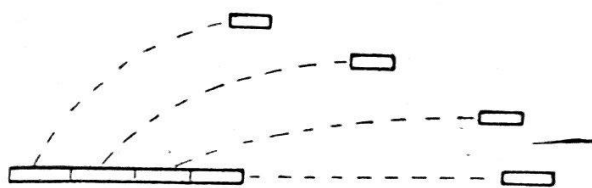
Puis le commandant de compagnie ordonne le déploiement sur le flanc droit :



Ex. 3. But de l'exercice : Fractionnement de la colonne de marche sur le flanc.

Supposition : le bataillon avant-garde, entrant en contact avec l'ennemi, se fractionne ; la compagnie à l'aile gauche du bataillon.

Situation initiale et exécution.



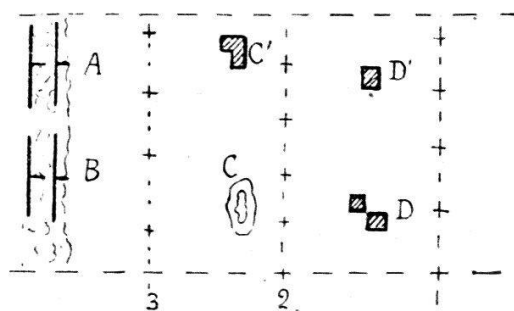
II. La compagnie dans la phase de la progression du mouvement.

Par exemple :

Ex. 1. Traversée d'un barrage d'artillerie dont on a pu observer les salves successives.

Supposition : le bataillon réserve, doit avancer pour rejoindre la première ligne derrière laquelle l'artillerie ennemie tire en barrage. La compagnie est encadrée.

Situation initiale et exécution.



Les lignes d'éclatement des salves seront marquées par des fanions : un signaliste placé à chaque ligne sonne ou bat pour marquer la salve. Les sections A et B attendent l'éclatement de la salve 3, puis sitôt après bondissent derrière les couverts C et c' ; elles attendent ensuite l'éclatement de la salve 2 pour bondir derrière les couverts D et D', elles franchissent enfin la ligne 1 de la même façon et se portent en dehors de la zone du feu d'artillerie.

Ex. 2. Franchir une crête battue par l'artillerie ennemie avec l'appui supposé de l'artillerie.

Supposition : la compagnie, encadrée, ou à une aile, doit gagner du terrain pour ouvrir le feu plus en avant.

Les échelons ou les vagues se préparent à couvert derrière la crête, puis franchissent cette dernière à toute allure à un signe du commandant de compagnie, qui est en même temps le signal pour l'ouverture du feu de notre artillerie. Les échelons se reforment à couvert et s'arrêtent.

Remarque : on pourra marquer la batterie chargée d'appuyer ce mouvement au moyen de quelques fusils et organiser ainsi pratiquement la liaison qui doit amener la coopération.

III. Le combat par le feu.

Ex. 1. La réserve appuie par le feu la progression de la ligne de feu.

Supposition : la compagnie encadrée dans l'attaque a deux sections dans la ligne de feu et deux sections en réserve. La ligne de feu va avancer ; la réserve occupe la position pour ouvrir le feu.

Situation initiale et exécution.



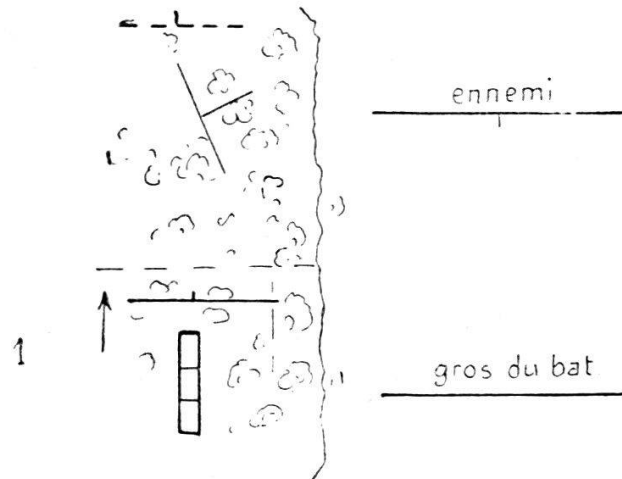
La réserve se prépare en R, place la hausse ; au moment où la ligne de feu part, la réserve saute dans la position et ouvre le feu.

Ex. 2. Exercer la réserve de compagnie à doubler pour combler les vides ou pour apporter des munitions (dans ce cas sur tout le front de la compagnie (R. ex. 193-194).

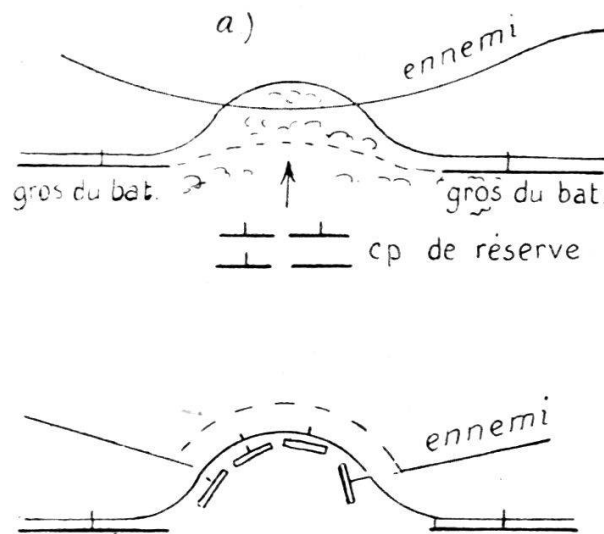
Ex. 3. L'attaque de la compagnie pour envelopper l'aile ennemie (R. ex. 256).

En terrain découvert l'enveloppement sera obtenu en débordant l'aile ennemie puis en poussant en avant les sections par une série d'ordres successifs, la réserve de compagnie étant constamment placée de façon à protéger le flanc.

En terrain couvert ce sera la marche de la compagnie réunie précédée et protégée par une section, puis le changement de front, la section d'avant-garde devenant réserve et protégeant le flanc du nouveau front.



Ex. 4. Contre-attaque frontale, pour reprendre un saillant pris par l'ennemi.



La première ligne attaque à la baïonnette, les deux sections de réserve font ensuite face à droite et à gauche pour flanquer la ligne ennemie rompue.

IV. L'assaut.

Utilisant la tranchée organisée pour les exercices de section (voir ci-dessus), le commandant fera aussi des exercices avec sa compagnie réunie.

On pourra par exemple commencer par un exercice de nuit.

Alarmée avant le jour, la compagnie sera placée dans une situation initiale à mille mètres de la position ou plus. Elle devra ensuite avancer et atteindre la position d'assaut, s'y protéger par des postes, et creuser une parallèle de départ de façon à être prête au jour.

L'assaut lui-même sera d'abord exécuté comme suite de cet exercice; il le sera ensuite dans d'autres séances et le capitaine fera varier le dispositif en s'inspirant des récits qu'il aura lus.

Exemples :

La compagnie sort de la parallèle de départ en deux vagues de deux sections; la première vague arrivant à l'obstacle le détruit, le traverse (voir école de section), puis arrivée à portée de la tranchée, y lance des grenades pour préparer l'attaque; la seconde vague rejoint à ce moment et charge à la baïonnette, ou bien

la compagnie sort en trois vagues :

la première vague (1^{re} section) détruit l'obstacle à coup de fusils (coupe fil); la deuxième vague bondit alors jusqu'à la tranchée et lance les grenades; la troisième vague (2^e section) exécute l'attaque à la baïonnette, etc., etc.

5^o *Exercices en coopération avec les mitrailleuses d'infanterie.*

L'importance d'une coopération constante entre infanterie et mitrailleurs n'est plus à démontrer. Ce qui ressort clairement de tous les récits, c'est que cette coopération doit être de tous les instants, qu'elle doit pouvoir s'organiser immédiatement, d'un signe ou d'un mot.

La brochure du colonel divisionnaire Gertsch donne une idée bien nette et fort intéressante de ces principes et de l'organisation qui en permettrait l'application.

Je dois me borner ici à la signaler à ceux des lecteurs de la Revue qui ne la connaîtraient pas.

Il faut donc que nos mitrailleuses accompagnent nos premières lignes et nous arrivons tout naturellement à cette conclusion : que c'est avec la section d'infanterie qu'il faut commencer à exercer, et non avec la compagnie, car l'action des deux armes doit être si coordonnée qu'il faut en général une entente immédiate entre chef de section d'infanterie et chef de section de mitrailleurs.

Section d'infanterie et mitrailleuses.

I. Progression aux grandes et moyennes distances. On travaillera d'après le principe suivant :

Au delà de 500 mètres, la mitrailleuse est la puissance de feu, parce que l'effet de sa gerbe très dense est supérieur à celui de la gerbe de l'infanterie, et en outre parce que l'étroitesse de son front lui permet de trouver beaucoup plus facilement et plus vite une position et d'y échapper mieux à la vue et au feu ennemis.

La mitrailleuse battra donc les buts qui pourraient empêcher la progression de l'infanterie, évitera à celle-ci l'ouverture du feu et la perte de temps qui en résulte, et lui permettra de ne songer qu'à gagner du terrain.

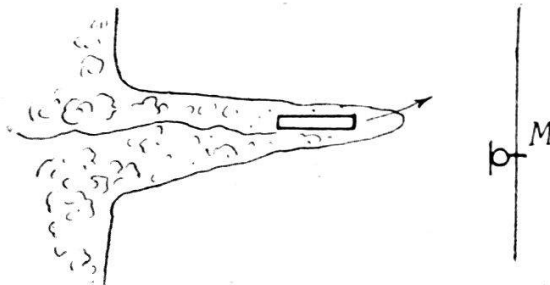
Exemples :

Progression en terrain découvert :

La section doit gagner une position plus en avant ; la mitrailleuse, accompagnée de quelques hommes, se glisse en avant, s'établit dans la position, puis ouvre le feu sur un signe du chef de section d'infanterie, pour aider le bond en avant ; ou bien la mitrailleuse soutient l'avance de la section d'une position dominante située en arrière. Chaque fois que le chef de section va faire un bond ou qu'il juge l'appui de la mitrailleuse nécessaire, il fait un signe (lever la main, agiter un signal etc.) ; un autre signe du chef de section indique qu'il n'a plus besoin d'appui.

Mitrailleuse couvrant le débouché d'un cheminement :

La mitrailleuse, accompagnée de quelques hommes s'est portée la première en M ; la section d'infanterie débouche ensuite sous la protection de son feu, par groupes, par hommes isolés, etc.



D'une façon générale la coopération consistera donc à établir la mitrailleuse soit dans une position de feu, soit dans une position de *surveillance* pendant que la section fait un mouvement et à assurer la liaison par signaux ou autrement.

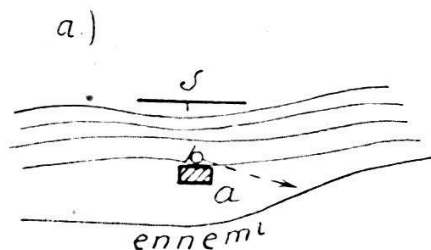
II. Coopération dans le combat par le feu.

Le principe d'après lequel on travaillera sera le suivant :

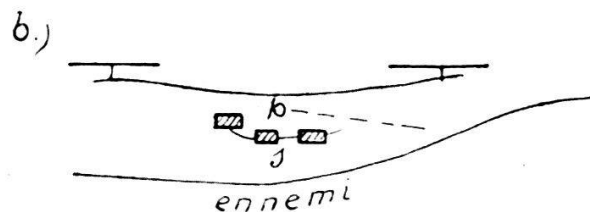
La mitrailleuse doit se démasquer brusquement, au moment d'agir et, si possible, agir par flanquement ; la section couvre la mitrailleuse ou lui gagne sa position.

Exemples :

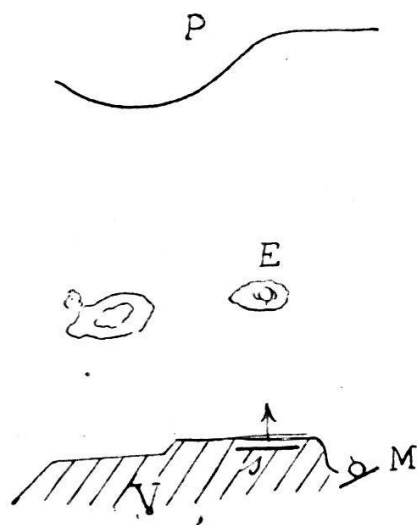
Sous la protection de la section *s*, qui ouvre un feu violent sur la ligne ennemie, la mitrailleuse pousse rapidement derrière l'abri *a*, et prend en enfilade la ligne ennemie.



Ou bien : la section *s* avance d'abord à la lisière du hameau *h*, la mitrailleuse la suit et prend position derrière elle.



Section d'infanterie et mitrailleuse coopérant pour s'emparer d'un point nécessaire pour masquer les préparatifs d'une attaque (R. ex. 346).



La section *s* bondit hors de la lisière du village.

Dans le village *V*, on prépare l'attaque de la position *p*. L'ennemi a un poste en *E*; la section *s* doit déloger ce poste. Pour mener rapidement cette attaque, il faut une grande puissance de feu, mais tout déploiement de fusils à la lisière de *V* serait immédiatement pris sous feu par l'artillerie ennemie. La mitrailleuse *M* va donc remplacer l'infanterie ; elle prendra *E* sous son feu pendant que la

Compagnie et mitrailleuses.

Plusieurs des exercices mentionnés plus haut pour l'instruction de la compagnie, pourront être exécutés avec la coopération des mitrailleuses :

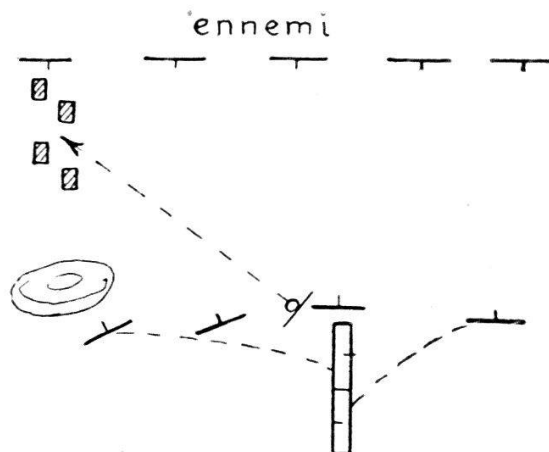
Exemples : le passage d'une crête, ou d'un espace très exposé au feu avec l'appui du feu des mitrailleuses ; ou, la contre-attaque frontale pour reprendre un saillant tombé entre les mains de l'ennemi (les mitrailleuses joueront ici le rôle de la réserve devant donner les feux flanquants), etc, etc.

On pourra du reste, en appliquant ce qui a été étudié dans la section, combiner l'action des sections et des mitrailleuses.

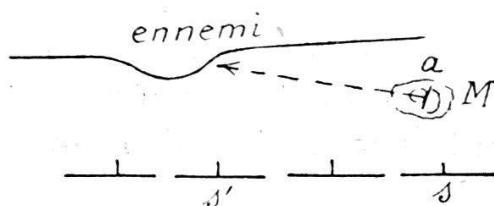
Exemples :

La compagnie d'avant-garde se heurte à un ennemi déjà fractionné et avançant sur un grand front ; elle doit contenir cet ennemi.

Les mitrailleuses arrêtent par leur feu les subdivisions ennemies les plus éloignées pour donner le temps aux sections d'arriver à leurs emplacements.



Dans l'attaque, la section *s* ne peut plus progresser ; mais les sections voisines pourraient avancer si on les appuyait ; il ne peut être question de changer la direction de tir ou le front de la section *s* ; par contre la mitrailleuse *M* pousse en avant dans l'abri *a*, et enfilera par son feu la ligne ennemie.



6° *La collaboration des armes.*

La guerre actuelle nous enseigne qu'aucun combat n'est possible sans une coopération constante des armes. Chaque arme a sa tâche précise, déterminée, et ce n'est que la combinaison de ces différentes actions qui donne un tout et produit un travail utile. Il faut donc bien que l'officier d'infanterie qui se trouve dans une situation de combat sache quel rôle incombe à ses camarades des autres armes, puisque ses propres dispositions dépendront souvent des leurs.

Voici, par exemple, une compagnie qui va franchir un terrain découvert ; le dispositif sera fort différent suivant que l'artillerie est en surveillance sur des emplacements présumés de mitrailleuses ennemies, ou qu'il ne faut pas compter sur cet appui. En voici une autre qui défend une position ; son dispositif sera en relation avec le fait que son artillerie peut ou ne peut pas battre tel angle mort. En voici une troisième qui prépare son attaque ; son commandant ne lancera pas ses vagues sur l'obstacle au hasard ; le dispositif et les mouvements seront réglés différemment suivant qu'il faudra employer des patrouilles de sapeurs munis d'explosifs, ou qu'on devra charger une section de détruire un réseau à coups de fusils.

Les procédés d'action de l'infanterie dépendent donc de ceux des autres armes, et il est nécessaire que notre instruction en tienne compte. Le commandant de compagnie doit apprendre pratiquement à combiner son action avec celle de l'artillerie ou du génie.

Les commandants de bataillon ou de régiment organiseront donc des exercices de petits détachements dans lesquels la compagnie aura l'occasion de se familiariser avec cette coopération entre armes.

Répetons encore qu'il ne s'agit point là de *manœuvres*, mais bien d'*exercices*, dans lesquels la compagnie reçoit une tâche de combat courte et bien déterminée, et que l'on répétera jusqu'à ce que l'exécution soit satisfaisante.

Ce seront donc des épisodes tels que :

Le passage d'un terrain découvert, d'une crête, par la compagnie, l'artillerie appuyant le mouvement en tirant sur l'infanterie ennemie ; le commandant de compagnie aura à orga-

niser la coopération des deux armes de façon à ce que l'artillerie tire chaque fois qu'un de ses échelons se montre. Il placera lui-même l'observateur de la batterie, assurera éventuellement sa liaison avec la batterie.

La dernière phase de l'attaque : l'artillerie accompagnant de son feu la compagnie, puis au signal de celle-ci, allongeant son tir.

Une contre-attaque faite par la compagnie et appuyée ou protégée sur son flanc par l'artillerie.

L'emploi des patrouilles de sapeurs pour détruire un abatis pendant l'assaut ; le passage d'un obstacle (cours d'eau, canal) pendant le combat avec l'aide des sapeurs, etc.

Ces exercices peuvent naturellement être faits sous la forme de tirs de combats, mais à mon avis, pas avant que l'on ait obtenu une exécution convenable.

Il est clair que l'on ne pourra pas en organiser un très grand nombre pour chaque compagnie, aussi ne faut-il pas que les armes attendent d'être réunies pour penser à leur collaboration et la préparer.

Chaque fois qu'un exercice supposera la coopération de l'artillerie, il ne faudra pas se borner à l'indiquer dans la supposition et à en tenir compte théoriquement dans l'exécution, il faudra marquer effectivement l'emplacement de la batterie au moyen de quelques fusils ou de pétards. Le commandant de compagnie aura à établir le poste d'observation de l'artilleur de façon à ce qu'il réponde à ce qu'il en attend. Il devra en outre assurer sa liaison constante avec ce poste et avec la batterie.

Les récits de la guerre font ressortir les difficultés auxquelles on se heurte pour maintenir pendant le combat la liaison entre l'infanterie et l'artillerie.

Apprenons donc d'abord à nous servir de nos patrouilles de téléphone au combat, puis *surtout*, à nous servir de tous les moyens qui peuvent les remplacer.

Lieut.-colonel DE LORIOU.

